Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_94-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2026 A 20H00
(Extrait du registre des délibérations)

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 23 septembre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Éric TANNEAU, Benjamin TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Lucile LACHAUSSÉE-ROY à Gérard BRAUD
Maryannick PICARD à Elisabeth DEVULDER
Charlène DOUILLARD à Benjamin TANNEAU
Fabienne GENDROT à Aurélie LE GOFF

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 23
Nbre de procurations : 4
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :

Absents :

Le Conseil Municipal a désigné Mme Laure LEFEUVRE comme secrétaire de séance.

2026-94 MARCHE 2025-301 – CONSTRUCTION ET RENOVATION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UNE SALLE CITOYENNE – AVENANTS

Monsieur Gaëtan VALLERIE, adjoint aux finances, présente le dossier.

Rappel de l'historique de ce projet :

- Afin d'assurer le bon déroulement de ce projet de rénovation, la commune avait fait appel à l'expertise d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui avait estimé le coût des travaux à 1 370 000€ HT et un coût global du projet à 1 900 000€ HT,
- Délibération 2023-54 d'approbation du projet et autorisant le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre,
- Délibération 2023-77 désignant les 3 candidats admis à soumissionner lors de la phase d'offre,
- Délibération 2024-09 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à la société Parages pour un forfait provisoire de rémunération fixé à 10.60% de l'enveloppe prévisionnelle,
- Délibération 2024-64 d'approbation de l'avant-projet définitif fixant le montant prévisionnel définitif des travaux à 1 484 000€ HT et autorisant le Maire à lancer la consultation des entreprises (marché n°2024-292)
- Délibération 2025-08 déclarant sans suite certains lots pour différents motifs et autorisant le Maire à relancer une nouvelle consultation des entreprises pour ces lots
- Délibération 2025-44 déclarant sans suite des lots pour motif d'intérêt général : modification du besoin (marché n°2024-292)
- Délibération 2025-75 attribuant les lots du marché de travaux
- Délibération 2026-54 approuvant l'avenant n°1 fixant l'index de référence par lot applicable à l'actualisation des prix
- Délibération 2026-87 approuvant les avenants suivants :
    - Lot 1 – LE BRIS TP – Avenant n° 1 (+22 323,42€)
    - Lot 6 – LEGRAND – Avenant n° 1 (-244,32€)

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_94-DE

- Lot 7 – LE BIAVANT – Avenant n° 1 (-12 785,45€)
- Lot 8 – LE LOUP – Avenant n° 1 (-1 700,83€)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique, et notamment son article R.2194-1 relatif aux modifications des marchés publics ;
Vu les pièces constitutives du marché n°2025-301 ;

Considérant que dans le cadre de la rénovation de l'espace Saint-Joseph en Médiathèque, des avenants sont nécessaires pour les lots 1, 3, 5, et 9.

Lot 1 – Désamiantage - Objet de l'avenant n°1 et 2 :
Avenant n°1 : Changement de lot pour les prestations de démolition de l'escalier bois et curage de la cage d'escalier du bâtiment existant : les prestations sont mises à la charge du lot 01-Désamiantage et supprimées du marché lot 03.
Avenant n°2 : Désamiantage complémentaire dans la cage d'escalier de l'école Saint-Joseph suite à la découverte d'éléments amiantés non répertoriés dans le diagnostic amiante avant travaux.

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS			NOUVEAU MONTANT HT	% total par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT	MONTANT DE L'AVENANT N°2 HT		
1	EGD	14 231,50€		+2 345,00€	+ 1970,00€	18 546.50€	+ 30.32%

Lot 3 – Démolition Gros Œuvre - Objet de l'avenant n°2 et 3 :
Avenant n°2 : Changement de lot pour les prestations de démolition de l'escalier bois et curage de la cage d'escalier du bâtiment existant : les prestations sont mises à la charge du lot 01-Désamiantage et supprimées du marché lot 03.

Avenant n°3 : Changement de prestation pour les façades du bâtiment existant :
- Prestation prévue au CCTP : enduits ciments conservés et nettoyés. Enduit pierres vues sur 1m de hauteur en soubassement.
- Modification : décroutage des enduits ciment existants et mise en œuvre d'un enduit chaux sur l'ensemble des façades du bâtiment existant y compris pignons. Proposition validée par l'ABF.

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS			NOUVEAU MONTANT HT	% total par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENT AVENANT N°1 DEJA VALIDE	MONTANT DE L'AVENANT N°2 HT	MONTANT DE L'AVENANT N°3 HT		
3	LE BRIS TP	518 125,36€	+ 22 323,42€	-2 345,00€	+ 30 390,56€	568 494,34€	+ 9.72%

Lot 5 – Couverture ardoises - Objet de l'avenant n°1 :
Changement de prestations concernant les ouvrants du bâtiment existant (suppression des 3 fenêtres de toit dans le cadre de recherche d'économies).

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT		
5	CLOIREC COUVERTURE	206 639,55 €		- 13 582,00 €	193 057,55 €	-6,57%

Lot 8 Menuiseries Intérieures Agencement - Objet de l'avenant n°2 :

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_94-DE

Changement de prestations : suppression des stores motorisés en raison de la suppression des fenêtres de toits dans la salle citoyenne.

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°2 HT		
8	LE LOUP	57 291,02 €	- 1 700,83 €	- 3 662,46 €	51 927,73 €	-9.36%

Lot 9 Revêtements de sol Faïences - Objet de l'avenant n°1 :
Changement de prestations concernant le lot revêtements de sol et faïences (changement de références de carrelage et faïences dans le cadre de recherches d'économies & ajout de tapis de sol aux accès du bâtiment).

Lot	ENTREPRISE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
			MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DE L'AVENANT N°1 HT		
9	SOLS DE CORNOUAILLE	70 526,25 €		- 6 663,31 €	63 862,94 €	-9,45%

Ci-dessous un récapitulatif des avenants du marché global :

MARCHE	MONTANT HT INITIAL	MONTANT DES AVENANTS		NOUVEAU MONTANT HT	% Par rapport au marché
		MONTANT HT PRECEDENTS AVENANTS	MONTANT DES AVENANTS PROPOSES		
Construction et Rénovation d'une médiathèque et d'une salle citoyenne	1 667 088,39 €	7 592,82 €	8 452,79 €	1 683 134,00 €	0,96%

Vu l'avis favorable de la commission finances du 21 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité avec 1 abstention :
- D'approuver les avenants portés sur les tableaux ci-dessus pour les lots 1, 3, 5, 8 et 9,
- D'autoriser le Maire à les signer.

Pour copie conforme
Le 30 septembre 2026

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

